Lundi prochain 29 courant, au même local chez Mme Mercier, on y a 6 pour 25 fr., même 6 pour 5 fr. contre les Joyeux Sans Souci de chez Delporte de Roubaix.

Les sans souciers. — Ainsi que nous l'avons dit, ces deux sociétés se sont mises de la partie du conseil municipal de Tourcoing l'amorcant de 6,000 francs offerts par cette ville. Il sera certainement noté dans la séance du conseil municipal de Roubaix, vendredi soir.

Les actions seront émises à 470 fr. remboursables en 30 ans.

Elles rapporteront, croyons-nous, un intérêt de 3 fr. 70 p. 0.

Un tapageur. — Dans la nuit de lundi à mardi vers une heure après personne n'avait avec animation à l'angle des rues du Vieil Abreuvoir et de la Gare, troublant ainsi le repos public.

Survint deux agents qui invitèrent cette assez haut : « Taisez-vous, vous la rosse ! »

Mais ces mots semblaient furieux au sieur H demeurant Grande-Rue, qui répondit par des injures. Comme il était ivre les gens le laissèrent amusant chez lui, mais procès-verbal a été dressé à sa charge.

Menus faits. — Rue du Port un cocher, B... a injurié l'agent D... qui est venu dresser procès-verbal.

— Rue de Lannoy, 13, un ivrogne, Charles B... demeurant rue du Chemin, a pénétré dans une chambre d'un locataire, lundi à 2 heures 1/2 du soir, et a fait un tapage tel que les diables, il a été conduit au dépôt.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Château, 5

Semaine du 13 au 19 Mai

	Versements			
Roubaix, Samedi	45	89.00	3 nouv.	12.849
id. Dim.	16	1	47 —	38.833
Lannoy —	00	—	0 —	» »
Croix —	12	—	2 —	6.715
Wattrelos —	11	—	3 —	4.565 »
	—	—	—	—
Totaux	284		54	69.962 »

Remboursements			
Roubaix, Samedi	45	dont 3 nouv.	17.361 20
id. Dimanche	77		23.678 64
Lannoy —	7		2.»
Croix —	12		4.701 21
Wattrelos —	11		9.001 »
	—		—
Totaux	151		50.743 20

Les opérations du mois de mai sont suivies :

A Roubaix, par MM. *Ernest Hequillart et Ernest Taffin*, directeur et MM. E. Toulemonde, Mullier et Triffaut-Wahis, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. *Victor Liborgne*. — A Croix, par MM. *Alphonse Delaville et Etienne Lepers*. — A Wattrelos, par MM. Henri Delcroix et E. Dehaut.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursement, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2. Les remboursements ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les autres à 10 heures 1/2, 4 jours après la demande.

AVIS. — La caisse sera fermée le dimanche 21 mai, Fête de la Pentecôte.

Le caissier : FARNOUX.

TOURCOING

Vol de numéraire. — Hier matin, vers neuf heures et demie, Mme Marcotte, cabaretière, rue du Château, 43, sortait pendant quelques temps pour approvisionner l'eau de la Lys, laissant dans son café, deux vieux commerçants, dont deux lui étaient inconnus.

A son retour, l'hôtesse n'a pas été un moment après, allant pour payer le marchand de gros, elle s'aperçut que trois pièces de un franc et une de cinquante centimes, avaient été dérobées dans le tiroir du comptoir.

Mme Marcotte, soupçonne immédiatement les deux individus présents dans l'estaminet, mais ces derniers jetèrent les hauts cris en accusant l'autre personne qui s'y trouva t aussitôt, d'être l'auteur du vol.

Mme Marcotte n'ayant pas les dits deux individus, fit appeler la police, qui amena les deux compères, au poste, où ils avouèrent leur larcin à M. Cabrit, commissaire remplaçant du premier arrondissement.

Ce sont les nommés Arthur Hoozé, 38 ans, ramoneur, demeurant rue Masquelier et Léon Lemaire, 23 ans, dégorgeur, rue du Blanc-Seau.

Ils ont été mainteaus et seront transférés à la Belle de Mai.

Un noyé. — L'identité de l'homme retiré lundi vers une heure du canal de Roubaix, au chemin de fer, au Blanc-Seau, a pu être établie, grâce aux indications fournies par la presse. Il se nommait Joseph Leveugle, âgé de 70 ans, né à Mouscron, ses logement depuis deux mois chez Mme veuve Dutilleul, épicière, rue de Tourcoing, près le pont Morel, à Roubaix.

Il était parti le jour même à neuf heures et demie du matin après avoir prit une tasse de café, et en disant qu'il allait faire une commission pressée.

Le vieillard qui était boiteux, et se marchait par conséquent pas très vite ne pas du s'arrêter un instant en route pour aller se précipiter dans le canal, à Pendevoie où on l'a trouvé et cela vers 10 heures 10, puisque sa montre était arrêtée à 10 heure. 20, et qu'on savait qu'il avait quitté à 10 minutes.

Le difficulté est une victime de l'action pernicieuse « il avait possédé jadis une fortune estimée à 100.000 fr. qui est négligée. Ainsi la clôture de cette succession, il ne lui reste qu'un livret de caisse d'épargne. Malheureux pourra recouvrer une partie de cette somme. Depuis cette époque, il avait perdu tout espoir et sa raison en était fortement ébranlée.

Il avait travaillé longtemps en qualité de modeleur chez M. Honoré Coisne, mais depuis deux ans ne pouvait plus travailler et voyant le moindre sous-ouvrier, il a pédaisé y contribuer.

Le désespéré était célibataire. Il avait à Tourcoing et Roubaix, quelques parents, qui sont alliés reconnaître le corps à l'Hôtel-Dieu.

Recensement des chevaux. — La Commission de recensement des chevaux fonctionne depuis lundi sur la terrasse de l'Hôtel-de-Ville, et continuera ses opérations jusqu'au 19 inclus.

Elle est composée de MM. Lignac, chef d'escadron de cavalerie territoriale à Lille, président, aide-vétérinaire de réserve, du trait des équipages, Petit, maréchal des logis en 1re classe, en détachement à Roubaix, Dumont, Vasseur, Dupuis, Duval, adjoint, représentant M. le maire de Tourcoing.

— Hercelle, chef du bureau militaire, prêt d'un state des propriétaires, convoqués pour les deux prochains jours ne se sont pas présentés.

Il est trouvé devoir leur rappeler qu'ils exposent à des poursuites.

La commission, sera à examiner pendant son séjour à Tourcoing 250 chevaux.

Expulsés. — Cet après de six signalées à ces diffère par sur la frontière par la gendarmerie de Tourcoing. Il se compose il de cinq individus communes Prévost pour vagabondage et mendicité, ayant été expulsé par mesure administrative.

LILLE

L'AFFAIRE MYSTÉRIEUSE DE FIVES

Descente du Parquet

Lundi après midi, vers cinq heures, M. Martinant, juge d'instruction, M. Mesnage, greffier, se sont transportés rue Mirabeau, 36, au domicile d'Henri Houtez, pour se rendre compte de l'état des lieux.

Le magistrat a interrogé un voisin qui était accompagné que d'un agent, qu'il n'avait pas l'intention de procéder à aucun interrogatoire il a néanmoins profité de sa présence sur les lieux pour entendre deux témoins.

Mesdames Lamourette et Bodel, qui ont vu, les dernières, vers dix heures du soir, Mme Houtez dans la rue Mirabeau.

A six heures et demie, le parquet se retirait, après avoir recueilli des renseignements qui sont généralement favorables à la malheureuse victime de cette affaire mystérieuse.

Coups. — Auguste Thuillier, 29 ans, chasseur à La Madeleine, se trouvait hier, dans un estaminet de la rue de la Quenelle, quand avant eu une discussion avec M. Desprez Benoit, il jeta un verre à la tête, lui faisant une blessure assez sérieuse.

Thuillier a été arrêté et déféré au parquet.

Rébellion. — Hier, vers 11 heures du soir, l'agent Warot s'était rendu place Cormont, sur l'ordre du commissaire, pour prendre des renseignements et était entré dans un estaminet. Un individu, Collaut, Jean-Emile, 30 ans, journalier, rue Bosquet, 5, qui s'y trouvait attablé, l'insulta et menaça de le tuer.

L'agent avant voulu l'arrêter, Collaut se rebella, le frappa à coups de poing et de pied dans les jambes et sur la bouche. Au moment où il allait l'emmener, cinq ou six individus intervinrent et voulurent le retirer des mains de l'agent qui se voyant débordé, tira un coup de revolver en l'air pour appeler du secours.

Au bruit du coup de feu, le sergent de ville *Dumont* qui demeure dans les environs accourut et tous deux amenèrent malgré sa résistance ledit Collaut à la permanence.

Il a été déposé à la chambre de sûreté à la disposition du parquet.

Un commissaire de police belge à Lille. — Depuis lundi, un commissaire de police de Gand est descendu dans notre ville. *Il y procède à des recherches relatives* à de nombreux vols d'argent-rue, qui ont été commis en ces derniers temps à Gand et les environs.

Le magistrat belge plus spécialement ses recherches dans les Brasseurs et brocanteurs, ainsi qu'à M. et d. Piété.

Accident de voiture. — Hier après-midi, vers trois heures, un brave homme passait boulevard de la liberté, lorsque après lui une charrette à bras chargée de caisses de vin, Tout-coup, à la hauteur de la rue de Tourcoing, une roue se brise et la charrette verse.

Une caisse fut violemment projetée sur le sol comme bien on pense, les bouteilles qui s'y trouvaient furent toutes laissé le vin se répan rs sur la chaussée.

On ne mit aussitôt à ram r les morceaux de verre et à faire rentrer le vin dans les tonneaux qui prit cependant un cert in temps et fut cause du *M à stationner près d'une demie-heure.*

L'ascension aérostatique de lundi. — Le ballon *l'Union du Nord*, qui est parti lundi de la place Vauban-cocker, pendant les fêtes de Pentecôte a fait un heureux voyage. Parti, comme nous l'a ons dit à six heures du soir, il a trouvé à 6 h. 1/4 à une altitude de 700 mètres, le thermomètre marquait encore près de 180 Puis il est descendu à une altitude de 300 400 mètres, dans laquel e il a navigué presqu uniformément jusqu'à son atterrissement, à 7 h. 1/4, à Péronne lieu-dit l'Escaut, près la gare d'Amiens, au *lieu dit « le Grand Tournant ».*

La descente a été des plus calmes, sans aucun incident.

LE NORD

Quesnoy-sur-Deûle. — Mardi, vers 3 heures 1/2 de l'après-midi, un incendie a éclaté rue de la Gare, chez M. Recquet, tailleur. Grâce aux secours immédiats apportés par les sapeurs-pompiers et les voisins, le feu fut rapidement circonscrit. Le sergent Charles a cependant sérieusement dû rugé. Les pertes assurées s'élèvent à environ 600 francs. La cause du sinistre est inconnue.

UNE SÉQUESTRATION A ARMENTIERES

Sur une plainte déposée par des voisins, Louis Weymel, 56 ans, menuisier rue d'Armentières, 15, a été transféré à la prison de Lille, mardi matin, à 10 heures, pour séquestration d'enfants.

Depuis quatre semaines, pour corriger ses deux petits garçons qui, quoique âgés de [illegible] ans, sont déjà voleurs au poulailler, il les enfermait dans une cave *où il tout le temps qu'il allait travailler.*

Mari accidentelle. — Dans l'après-midi de lundi, un petit marchand de légumes de la rue des Pâtissiers, M. Charles Lequenche, 55 ans, et il s'est avec quelques camarades à l'estaminet de la « Choisette », située sur la rive belge de la Lys.

Après une station prolongée, pris de boisson, ce homme quitta le cabaret, vers dix heures du soir, à l'insu de ses amis et, s'étant approché trop près de la berge, tomba à l'eau sans pouvoir appeler à l'aide.

C'est mardi matin que M. Vandromme, cultivateur, repêcha le corps du marchand de légumes et le déposa sur la rive des prés Dubreu, en attendant les résultats de l'enquête faite par les autorités françaises et belges.

Une ferme incendiée au Doulieu

Lundi soir, vers neuf heures et demie, on apercevait Armentières une forte lueur d'incendie éclairant le ciel dans la direction d'Erquinghem.

C'était la ferme occupée par M. Auguste Hennion, cultivateur au Doulieu, rue des Carliers, qui était la proie des flammes.

Pour les pompiers d'Armentières qui se rendirent à la ferme, située à quelques mètres seulement du lieu du sinistre, furent préservés, grâce au zèle déployé par les voisins et à la prompte arrivée des pompiers de Doulieu, d'Estaires et de La Gorgue.

Les dégâts occasionnés par cet incendie dont la cause est attribuée à la foudre, s'élèvent à une vingtaine de mille francs.

L'immeuble, assuré ainsi que les meubles appartenait à M. Duquenne.

DOUAI

Scandale. — Il y a quelque jours, le sieur Jules Dendelin, de Somain, travaillant à St-Louis quand son fils Charles, marié, demeurant à Pecquencourt, vint le trouver et le pria de prendre soin de sa femme. Les spectateurs étaient indignés de la conduite de ce fils brutal.

VALENCIENNES

Arrestation. — Hier soir, Marceau Henri, 20 ans et Remy François, 50 ans, hallageur de Cambrai *ont été arrêtés et écroués* sous l'inculpation de vagabondage.

Un prussien, Marx Antoine, 44 ans a été arrêté pour infraction à la surveillance.

Bagarre. — Procès-verbal a été dressé contre Jules Roquet, mineur, rue d'Anglien, et J. Bio Nerco, rue de Wavrechin, pour violences réciproques et bagarre nocturne.

CAMBRAI

Accident. — Hier, dans la matinée, M. Normand Rose, journalier, digue de l'Escaut, était monté sans une voiture. Arrivé rue d'Arras, en face le « Compas-d'Or », il voulut descendre, mais glissa à côté du marchepied, il tomba et se blessa au pied gauche.

DUNKERQUE

Accidents. — Hier à 3 heures après-midi, à bord de vapeur M. Lemarre brûle du Gamma, ouvrier, M. Gouzy Emile, 30 ans, rue St-Gilles, 30, occupé dans la cale, a reçu sur le dos, un panier de brai minéral qui s'est échappé de l'élingue.

— Le même jour, Lia Hanel, 19 ans, rue St-Magnan, 5, en tombant dans une porte vitrée s'est fait une forte coupure au pouce de la main gauche.

Au port. — Les torpilleurs *Etmond Fontaine*, 66 et 152 ont quitté notre port mardi matin pour faire des expériences en mer.

— Le cargo *Colombie*, des Chargeurs Réunis est arrivé de Plata à Dunkerque, après avoir escorté au Havre le steamer *Dom Pedro*.

— Le steamer *Dom Pedro* est venu prendre à Dunkerque, sera transbordé sur un autre navire.

— Aujourd'hui à une heure doit arriver le steamer *Cavor*, venant de Sénégal via Bordeaux.

Armbouts-Cappel. — Hier soir le jeune Paul Condevylle, 7 ans, était tombé dans la Colme ; il a été sérieusement malade.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident. — Un garçon brasseur de la maison Lachery d. Ch. Olivier, demeurant à Beaurain, a été précipité à terre et son compagnon, par suite d'un brusque écart du cheval qui y était attelé.

Dans sa chute, il s'est fracturé le bras droit.

BÉTHUNE

Mazingarbe. — M. Casse Stanislas, 60 ans, ouvrier mineur aux cours des Brebis, 285, a été trouvé pendu dans son grenier.

Lens. — *Rixe* — Depuis quelque temps une bande de malfaiteurs sévit dans les cours des ouvriers mineurs et enlève ce qui lui tombe sous la main. C'est sans doute ces individus qui récemment chez M. Colle Hippolyte et chez Mme Joseph ne Godfroy, ils ont commis d'autres vols de nature.

Houlle. — Deux maisons d'habitation d'une valeur de 1800 fr. environ ont été brûlées, hier vers une heure par un incendie qui est attribué à l'imprudence d'une locataire. Les dégâts sont couverts par une certaine quantité d'effets en ébullition.

On ignore s'il y a assurance.

AISNE

SAINT-QUENTIN

Arrestation d'anarchistes. — La police a arrêté hier soir deux individus qui ont proféré des injures et voulu résister à la force publique.

Jeanne Lavant, âgée de 22 ans, manœuvre, demeurant rue Jacquemin, 2 — Lemoine Alphonse, 42 ans, ouvrier, rue du Vieux Port, 16 — Gatelin Etienne, 22 ans, tisseur, route de Guise, 44 — Gouriet Blanc — Magnier Camille, 30 ans, brocoleur, à Recouvrance — Magnier Alphonse, 25 ans, tisseur, rue de la Hoffmerie.

Chauny. — M. Eugène de Gontaud Biron, 26 ans, a été arrêté à Chauny, sur la demande du parquet de Laon.

Il a été écroué à la prison de Laon.

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai

L'AFFAIRE

des Etudiants de la Catho

C'est hier mardi qu'est venue devant la Cour d'appel l'affaire des Etudiants de la Faculté Catholique. Les circonstances dans lesquelles s'est produite cette affaire sont trop connues pour que nous y revenions à nouveau.

Mme Dupuis, 5, ex-tombant dans une porte vitrée s'est fait une forte coupure au pouce de la main gauche.

Au port — Les torpilleurs *Etmond Fontaine*, 66 et 152 ont quitté notre port mardi matin pour faire des expériences en mer.

— Le steamer *Dom Pedro* est venu prendre à Dunkerque, sera transbordé sur un autre navire.

— Aujourd'hui à une heure doit arriver le steamer *Cavor*, venant de Sénégal via Bordeaux.

Armbouts-Cappel. — Hier soir le jeune Paul Condevylle, 7 ans, était tombé dans la Colme ; il a été sérieusement malade.

Thuillier a été arrêté et déféré au parquet.

Rébellion. — Hier, vers 11 heures du soir, l'agent Warot s'était rendu place Cormont, sur l'ordre du commissaire, pour prendre des renseignements et était entré dans un estaminet. Un individu, Collaut, Jean-Emile, 30 ans, journalier, rue Bosquet, 5, qui s'y trouvait attablé, l'insulta et menaça de le tuer.

L'agent ayant voulu l'arrêter, Collaut se rebella, le frappa à coups de poing et de pied dans les jambes et sur la bouche. Au moment où il allait l'emmener, cinq ou six individus intervinrent et voulurent le retirer des mains de l'agent qui se voyant débordé, tira un coup de revolver en l'air pour appeler du secours.

Au bruit du coup de feu, le sergent de ville *Dumont* qui demeure dans les environs accourut et tous deux amenèrent malgré sa résistance ledit Collaut à la permanence.

Il a été déposé à la chambre de sûreté à la disposition du parquet.

Un commissaire de police belge à Lille. — Depuis lundi, un commissaire de police de Gand est descendu dans notre ville. *Il y procède à des recherches relatives* à de nombreux vols d'argent-rue, qui ont été commis en ces derniers temps à Gand et les environs.

Le magistrat belge plus spécialement ses recherches dans les Brasseurs et brocanteurs, ainsi qu'à M. et d. Piété.

Accident de voiture. — Hier après-midi, vers trois heures, un brave homme passait boulevard de la liberté, lorsque après lui une charrette à bras chargée de caisses de vin, Tout-coup, à la hauteur de la rue de Tourcoing, une roue se brise et la charrette verse.

Une caisse fut violemment projetée sur le sol comme bien on pense, les bouteilles qui s'y trouvaient furent toutes laissé le vin se répan rs sur la chaussée.

On ne mit aussitôt à ram r les morceaux de verre et à faire rentrer le vin dans les tonneaux qui prit cependant un cert in temps et fut cause du *M à stationner près d'une demie-heure.*

L'ascension aérostatique de lundi. — Le ballon *l'Union du Nord*, qui est parti lundi de la place Vauban-cocker, pendant les fêtes de Pentecôte a fait un heureux voyage. Parti, comme nous l'a ons dit à six heures du soir, il a trouvé à 6 h. 1/4 à une altitude de 700 mètres, le thermomètre marquait encore près de 180 Puis il est descendu à une altitude de 300 400 mètres, dans laquel e il a navigué presqu uniformément jusqu'à son atterrissement, à 7 h. 1/4, à Péronne lieu-dit l'Escaut, près la gare d'Amiens, au *lieu dit « le Grand Tournant ».*

La descente a été des plus calmes, sans aucun incident.

LE NORD

Quesnoy-sur-Deûle. — Mardi, vers 3 heures 1/2 de l'après-midi, un incendie a éclaté rue de la Gare, chez M. Recquet, tailleur. Grâce aux secours immédiats apportés par les sapeurs-pompiers et les voisins, le feu fut rapidement circonscrit. Le sergent Charles a cependant sérieusement dû rugé. Les pertes assurées s'élèvent à environ 600 francs. La cause du sinistre est inconnue.

UNE SÉQUESTRATION A ARMENTIERES

Sur une plainte déposée par des voisins, Louis Weymel, 56 ans, menuisier rue d'Armentières, 15, a été transféré à la prison de Lille, mardi matin, à 10 heures, pour séquestration d'enfants.

Depuis quatre semaines, pour corriger ses deux petits garçons qui, quoique âgés de [illegible] ans, sont déjà voleurs au poulailler, il les enfermait dans une cave *où il tout le temps qu'il allait travailler.*

Mari accidentelle. — Dans l'après-midi de lundi, un petit marchand de légumes de la rue des Pâtissiers, M. Charles Lequenche, 55 ans, et il s'est avec quelques camarades à l'estaminet de la « Choisette », située sur la rive belge de la Lys.

Après une station prolongée, pris de boisson, ce homme quitta le cabaret, vers dix heures du soir, à l'insu de ses amis et, s'étant approché trop près de la berge, tomba à l'eau sans pouvoir appeler à l'aide.

C'est mardi matin que M. Vandromme, cultivateur, repêcha le corps du marchand de légumes et le déposa sur la rive des prés Dubreu, en attendant les résultats de l'enquête faite par les autorités françaises et belges.

Une ferme incendiée au Doulieu

Lundi soir, vers neuf heures et demie, on apercevait Armentières une forte lueur d'incendie éclairant le ciel dans la direction d'Erquinghem.

C'était la ferme occupée par M. Auguste Hennion, cultivateur au Doulieu, rue des Carliers, qui était la proie des flammes.

Pour les pompiers d'Armentières qui se rendirent à la ferme, située à quelques mètres seulement du lieu du sinistre, furent préservés, grâce au zèle déployé par les voisins et à la prompte arrivée des pompiers de Doulieu, d'Estaires et de La Gorgue.

Les dégâts occasionnés par cet incendie dont la cause est attribuée à la foudre, s'élèvent à une vingtaine de mille francs.

L'immeuble, assuré ainsi que les meubles appartenait à M. Duquenne.

DOUAI

Scandale. — Il y a quelque jours, le sieur Jules Dendelin, de Somain, travaillant à St-Louis quand son fils Charles, marié, demeurant à Pecquencourt, vint le trouver et le pria de prendre soin de sa femme. Les spectateurs étaient indignés de la conduite de ce fils brutal.

VALENCIENNES

Arrestation. — Hier soir, Marceau Henri, 20 ans et Remy François, 50 ans, hallageur de Cambrai *ont été arrêtés et écroués* sous l'inculpation de vagabondage.

Un prussien, Marx Antoine, 44 ans a été arrêté pour infraction à la surveillance.

Bagarre. — Procès-verbal a été dressé contre Jules Roquet, mineur, rue d'Anglien, et J. Bio Nerco, rue de Wavrechin, pour violences réciproques et bagarre nocturne.

CAMBRAI

Accident. — Hier, dans la matinée, M. Normand Rose, journalier, digue de l'Escaut, était monté sans une voiture. Arrivé rue d'Arras, en face le « Compas-d'Or », il voulut descendre, mais glissa à côté du marchepied, il tomba et se blessa au pied gauche.

DUNKERQUE

Accidents. — Hier à 3 heures après-midi, à bord du vapeur M. Lemarre brûle du Gamma, ouvrier, M. Gouzy Emile, 30 ans, rue St-Gilles, 30, occupé dans la cale, a reçu sur le dos, un panier de brai minéral qui s'est échappé de l'élingue.

— Le même jour, Lia Hanel, 19 ans, rue St-Magnan, 5, en tombant dans une porte vitrée s'est fait une forte coupure au pouce de la main gauche.

Au port — Les torpilleurs *Etmond Fontaine*, 66 et 152 ont quitté notre port mardi matin pour faire des expériences en mer.

— Le steamer *Dom Pedro* est venu prendre à Dunkerque, sera transbordé sur un autre navire.

— Aujourd'hui à une heure doit arriver le steamer *Cavor*, venant de Sénégal via Bordeaux.

Armbouts-Cappel. — Hier soir le jeune Paul Condevylle, 7 ans, était tombé dans la Colme ; il a été sérieusement malade.

Thuillier a été arrêté et déféré au parquet.

Rébellion. — Hier, vers 11 heures du soir, l'agent Warot s'était rendu place Cormont, sur l'ordre du commissaire, pour prendre des renseignements et était entré dans un estaminet. Un individu, Collaut, Jean-Emile, 30 ans, journalier, rue Bosquet, 5, qui s'y trouvait attablé, l'insulta et menaça de le tuer.

L'agent ayant voulu l'arrêter, Collaut se rebella, le frappa à coups de poing et de pied dans les jambes et sur la bouche. Au moment où il allait l'emmener, cinq ou six individus intervinrent et voulurent le retirer des mains de l'agent qui se voyant débordé, tira un coup de revolver en l'air pour appeler du secours.

Au bruit du coup de feu, le sergent de ville *Dumont* qui demeure dans les environs accourut et tous deux amenèrent malgré sa résistance ledit Collaut à la permanence.

Il a été déposé à la chambre de sûreté à la disposition du parquet.

Un commissaire de police belge à Lille. — Depuis lundi, un commissaire de police de Gand est descendu dans notre ville. *Il y procède à des recherches relatives* à de nombreux vols d'argent-rue, qui ont été commis en ces derniers temps à Gand et les environs.

Le magistrat belge plus spécialement ses recherches dans les Brasseurs et brocanteurs, ainsi qu'à M. et d. Piété.

Accident de voiture. — Hier après-midi, vers trois heures, un brave homme passait boulevard de la liberté, lorsque après lui une charrette à bras chargée de caisses de vin, Tout-coup, à la hauteur de la rue de Tourcoing, une roue se brise et la charrette verse.

Une caisse fut violemment projetée sur le sol comme bien on pense, les bouteilles qui s'y trouvaient furent toutes laissé le vin se répan rs sur la chaussée.

On ne mit aussitôt à ram r les morceaux de verre et à faire rentrer le vin dans les tonneaux qui prit cependant un cert in temps et fut cause du *M à stationner près d'une demie-heure.*

L'ascension aérostatique de lundi. — Le ballon *l'Union du Nord*, qui est parti lundi de la place Vauban-cocker, pendant les fêtes de Pentecôte a fait un heureux voyage. Parti, comme nous l'a ons dit à six heures du soir, il a trouvé à 6 h. 1/4 à une altitude de 700 mètres, le thermomètre marquait encore près de 180 Puis il est descendu à une altitude de 300 400 mètres, dans laquel e il a navigué presqu uniformément jusqu'à son atterrissement, à 7 h. 1/4, à Péronne lieu-dit l'Escaut, près la gare d'Amiens, au *lieu dit « le Grand Tournant ».*

La descente a été des plus calmes, sans aucun incident.

LE NORD

Quesnoy-sur-Deûle. — Mardi, vers 3 heures 1/2 de l'après-midi, un incendie a éclaté rue de la Gare, chez M. Recquet, tailleur. Grâce aux secours immédiats apportés par les sapeurs-pompiers et les voisins, le feu fut rapidement circonscrit. Le sergent Charles a cependant sérieusement dû rugé. Les pertes assurées s'élèvent à environ 600 francs. La cause du sinistre est inconnue.

UNE SÉQUESTRATION A ARMENTIERES

Sur une plainte déposée par des voisins, Louis Weymel, 56 ans, menuisier rue d'Armentières, 15, a été transféré à la prison de Lille, mardi matin, à 10 heures, pour séquestration d'enfants.

Depuis quatre semaines, pour corriger ses deux petits garçons qui, quoique âgés de [illegible] ans, sont déjà voleurs au poulailler, il les enfermait dans une cave *où il tout le temps qu'il allait travailler.*

Mari accidentelle. — Dans l'après-midi de lundi, un petit marchand de légumes de la rue des Pâtissiers, M. Charles Lequenche, 55 ans, et il s'est avec quelques camarades à l'estaminet de la « Choisette », située sur la rive belge de la Lys.

Après une station prolongée, pris de boisson, ce homme quitta le cabaret, vers dix heures du soir, à l'insu de ses amis et, s'étant approché trop près de la berge, tomba à l'eau sans pouvoir appeler à l'aide.

C'est mardi matin que M. Vandromme, cultivateur, repêcha le corps du marchand de légumes et le déposa sur la rive des prés Dubreu, en attendant les résultats de l'enquête faite par les autorités françaises et belges.

Une ferme incendiée au Doulieu

Lundi soir, vers neuf heures et demie, on apercevait Armentières une forte lueur d'incendie éclairant le ciel dans la direction d'Erquinghem.

C'était la ferme occupée par M. Auguste Hennion, cultivateur au Doulieu, rue des Carliers, qui était la proie des flammes.

Pour les pompiers d'Armentières qui se rendirent à la ferme, située à quelques mètres seulement du lieu du sinistre, furent préservés, grâce au zèle déployé par les voisins et à la prompte arrivée des pompiers de Doulieu, d'Estaires et de La Gorgue.

Les dégâts occasionnés par cet incendie dont la cause est attribuée à la foudre, s'élèvent à une vingtaine de mille francs.

L'immeuble, assuré ainsi que les meubles appartenait à M. Duquenne.

DOUAI

Scandale. — Il y a quelque jours, le sieur Jules Dendelin, de Somain, travaillant à St-Louis quand son fils Charles, marié, demeurant à Pecquencourt, vint le trouver et le pria de prendre soin de sa femme. Les spectateurs étaient indignés de la conduite de ce fils brutal.

VALENCIENNES

Arrestation. — Hier soir, Marceau Henri, 20 ans et Remy François, 50 ans, hallageur de Cambrai *ont été arrêtés et écroués* sous l'inculpation de vagabondage.

Un prussien, Marx Antoine, 44 ans a été arrêté pour infraction à la surveillance.

Bagarre. — Procès-verbal a été dressé contre Jules Roquet, mineur, rue d'Anglien, et J. Bio Nerco, rue de Wavrechin, pour violences réciproques et bagarre nocturne.

CAMBRAI

Accident. — Hier, dans la matinée, M. Normand Rose, journalier, digue de l'Escaut, était monté sans une voiture. Arrivé rue d'Arras, en face le « Compas-d'Or », il voulut descendre, mais glissa à côté du marchepied, il tomba et se blessa au pied gauche.

DUNKERQUE

Accidents. — Hier à 3 heures après-midi, à bord du vapeur M. Lemarre brûle du Gamma, ouvrier, M. Gouzy Emile, 30 ans, rue St-Gilles, 30, occupé dans la cale, a reçu sur le dos, un panier de brai minéral qui s'est échappé de l'élingue.

— Le même jour, Lia Hanel, 19 ans, rue St-Magnan, 5, en tombant dans une porte vitrée s'est fait une forte coupure au pouce de la main gauche.

Au port — Les torpilleurs *Etmond Fontaine*, 66 et 152 ont quitté notre port mardi matin pour faire des expériences en mer.

— Le steamer *Dom Pedro* est venu prendre à Dunkerque, sera transbordé sur un autre navire.

— Aujourd'hui à une heure doit arriver le steamer *Cavor*, venant de Sénégal via Bordeaux.

Armbouts-Cappel. — Hier soir le jeune Paul Condevylle, 7 ans, était tombé dans la Colme ; il a été sérieusement malade.

Thuillier a été arrêté et déféré au parquet.

Rébellion. — Hier, vers 11 heures du soir, l'agent Warot s'était rendu place Cormont, sur l'ordre du commissaire, pour prendre des renseignements et était entré dans un estaminet. Un individu, Collaut, Jean-Emile, 30 ans, journalier, rue Bosquet, 5, qui s'y trouvait attablé, l'insulta et menaça de le tuer.

L'agent ayant voulu l'arrêter, Collaut se rebella, le frappa à coups de poing et de pied dans les jambes et sur la bouche. Au moment où il allait l'emmener, cinq ou six individus intervinrent et voulurent le retirer des mains de l'agent qui se voyant débordé, tira un coup de revolver en l'air pour appeler du secours.

Au bruit du coup de feu, le sergent de ville *Dumont* qui demeure dans les environs accourut et tous deux amenèrent malgré sa résistance ledit Collaut à la permanence.

Il a été déposé à la chambre de sûreté à la disposition du parquet.

Un commissaire de police belge à Lille. — Depuis lundi, un commissaire de police de Gand est descendu dans notre ville. *Il y procède à des recherches relatives* à de nombreux vols d'argent-rue, qui ont été commis en ces derniers temps à Gand et les environs.

Le magistrat belge plus spécialement ses recherches dans les Brasseurs et brocanteurs, ainsi qu'à M. et d. Piété.

Accident de voiture. — Hier après-midi, vers trois heures, un brave homme passait boulevard de la liberté, lorsque après lui une charrette à bras chargée de caisses de vin, Tout-coup, à la hauteur de la rue de Tourcoing, une roue se brise et la charrette verse.

Une caisse fut violemment projetée sur le sol comme bien on pense, les bouteilles qui s'y trouvaient furent toutes laissé le vin se répan rs sur la chaussée.

On ne mit aussitôt à ram r les morceaux de verre et à faire rentrer le vin dans les tonneaux qui prit cependant un cert in temps et fut cause du *M à stationner près d'une demie-heure.*

L'ascension aérostatique de lundi. — Le ballon *l'Union du Nord*, qui est parti lundi de la place Vauban-cocker, pendant les fêtes de Pentecôte a fait un heureux voyage. Parti, comme nous l'a ons dit à six heures du soir, il a trouvé à 6 h. 1/4 à une altitude de 700 mètres, le thermomètre marquait encore près de 180 Puis il est descendu à une altitude de 300 400 mètres, dans laquel e il a navigué presqu uniformément jusqu'à son atterrissement, à 7 h. 1/4, à Péronne lieu-dit l'Escaut, près la gare d'Amiens, au *lieu dit « le Grand Tournant ».*

La descente a été des plus calmes, sans aucun incident.

LE NORD

Quesnoy-sur-Deûle. — Mardi, vers 3 heures 1/2 de l'après-midi, un incendie a éclaté rue de la Gare, chez M. Recquet, tailleur. Grâce aux secours immédiats apportés par les sapeurs-pompiers et les voisins, le feu fut rapidement circonscrit. Le sergent Charles a cependant sérieusement dû rugé. Les pertes assurées s'élèvent à environ 600 francs. La cause du sinistre est inconnue.

UNE SÉQUESTRATION A ARMENTIERES

Sur une plainte déposée par des voisins, Louis Weymel, 56 ans, menuisier rue d'Armentières, 15, a été transféré à la prison de Lille, mardi matin, à 10 heures, pour séquestration d'enfants.

Depuis quatre semaines, pour corriger ses deux petits garçons qui, quoique âgés de [illegible] ans, sont déjà voleurs au poulailler, il les enfermait dans une cave *où il tout le temps qu'il allait travailler.*

Mari accidentelle. — Dans l'après-midi de lundi, un petit marchand de légumes de la rue des Pâtissiers, M. Charles Lequenche, 55 ans, et il s'est avec quelques camarades à l'estaminet de la « Choisette », située sur la rive belge de la Lys.

Après une station prolongée, pris de boisson, ce homme quitta le cabaret, vers dix heures du soir, à l'insu de ses amis et, s'étant approché trop près de la berge, tomba à l'eau sans pouvoir appeler à l'aide.

C'est mardi matin que M. Vandromme, cultivateur, repêcha le corps du marchand de légumes et le déposa sur la rive des prés Dubreu, en attendant les résultats de l'enquête faite par les autorités françaises et belges.

Une ferme incendiée au Doulieu

Lundi soir, vers neuf heures et demie, on apercevait Armentières une forte lueur d'incendie éclairant le ciel dans la direction d'Erquinghem.

C'était la ferme occupée par M. Auguste Hennion, cultivateur au Doulieu, rue des Carliers, qui était la proie des flammes.

Pour les pompiers d'Armentières qui se rendirent à la ferme, située à quelques mètres seulement du lieu du sinistre, furent préservés, grâce au zèle déployé par les voisins et à la prompte arrivée des pompiers de Doulieu, d'Estaires et de La Gorgue.

Les dégâts occasionnés par cet incendie dont la cause est attribuée à la foudre, s'élèvent à une vingtaine de mille francs.

L'immeuble, assuré ainsi que les meubles appartenait à M. Duquenne.

DOUAI

Scandale. — Il y a quelque jours, le sieur Jules Dendelin, de Somain, travaillant à St-Louis quand son fils Charles, marié, demeurant à Pecquencourt, vint le trouver et le pria de prendre soin de sa femme. Les spectateurs étaient indignés de la conduite de ce fils brutal.

VALENCIENNES

Arrestation. — Hier soir, Marceau Henri, 20 ans et Remy François, 50 ans, hallageur de Cambrai *ont été arrêtés et écroués* sous l'inculpation de vagabondage.

Un prussien